

208C2335
FR0000033409-PA54

24 décembre 2008

Publicité de conventions visées par l'article L. 233-11 du code de commerce

SOCIETE FONCIERE LYONNAISE

(Euronext Paris)

Par courrier du 24 décembre 2008, l'Autorité des marchés financiers a été informée que ING Real Estate Finance SE E.F.C. a cédé, le 23 décembre 2008, au profit de Calyon S.A., l'option d'achat que lui a consentie la société de droit espagnol Inmobiliaria Colonial S.A., le 25 novembre 2008, portant sur 718 827 actions SOCIETE FONCIERE LYONNAISE, soit 1,55% du capital et des droits de vote de cette société (1).

En conséquence, Calyon s'est substituée à ING Real Estate Finance SE E.F.C. dans tous les droits et obligations de cette dernière au titre de l'option d'achat dont ING Real Estate Finance SE E.F.C. était initialement bénéficiaire.

(1) Cf. D&I 208C2166 et D&I 208C2162 du 3 décembre 2008.